



Déclaration d'intention 2008 – 2010

comité de la Société pédagogique genevoise

En respectant les décisions prises par le Conseil représentatif (CR), respectivement l'Assemblée des délégués (AD) et les Assemblées générales, **nous**, membres SPG, candidates et candidats à l'élection du comité, **nous nous engageons à travailler et à agir pour :**

La qualité de l'école

- Se mobiliser pour mettre en œuvre les objectifs fixés par l'art. 4 de la Loi sur l'instruction publique.
- Travailler à la cohérence de la scolarité obligatoire de l'enseignement primaire, à un meilleur fonctionnement et veiller au respect des différents cahiers des charges et du code de déontologie.
- Favoriser les structures et encourager les approches et les pratiques pédagogiques qui permettent la réussite de tous les élèves.
- Rester critique par rapport aux réformes en cours (cantonales, romandes ou nationales) et vérifier que ces dernières poursuivent les buts déclarés, dans la mesure où ils sont acceptés par les partenaires.
- Lutter contre une tendance à la sélection de l'école publique genevoise, afin de laisser du temps aux élèves pour acquérir les connaissances de base nécessaires à leur insertion dans leur vie sociale et professionnelle.
- Combattre les initiatives, populaires (IN 134) ou autres, contraires aux principes pédagogiques et démocratiques défendus par l'association professionnelle et soutenir en particulier l'IN 138.
- Développer les relations avec les associations de parents d'élèves et en particulier avec le GAPP.
- Maintenir des liens réguliers avec les autres associations romandes au sein du SER.

La valorisation du métier

- Renforcer l'image positive du métier d'enseignant-e vis-à-vis du public et des autorités.
- Encourager la professionnalisation du métier d'enseignant-e, notamment par une mise en œuvre réfléchie de l'autonomie partielle des établissements.
- Faire respecter la SPG comme partenaire essentiel habilité à représenter le corps enseignant dans les dispositifs de concertation, et dans les processus de prise de décision avec l'autorité scolaire et les partenaires associés.
- Encourager le travail en équipe, le rendre compte des établissements et les projets d'école.
- Défendre une formation initiale des enseignants primaires au niveau de la maîtrise universitaire.
- Veiller à ce que le centre de formation de l'enseignement primaire permette d'obtenir une formation continue de qualité, au service des écoles et des enseignant-e-s, notamment en étant attentif à ce que l'accompagnement de proximité des établissements soit réellement assuré.
- Développer les liens avec la Section des sciences de l'éducation.
- Veiller au bon accueil des nouveaux collègues et à l'équité de leurs conditions d'engagement, d'évaluation de leur période probatoire, de nomination ou de stabilisation.

Les conditions de travail

- Aménager des conditions de travail qui permettent de lutter véritablement contre l'échec scolaire et assurer la réussite de tous.
- Obtenir des conditions et des ressources optimales pour un fonctionnement unifié de l'enseignement primaire en adéquation avec les besoins et la réalité des écoles.
- Défendre notre spécificité de service public par la sauvegarde des emplois et des mécanismes salariaux grâce aux accords signés par le Cartel intersyndical ou la Fédération des enseignants genevois avec le Conseil d'Etat.
- S'opposer à toutes les démarches politiques visant à supprimer le statut de fonctionnaire.
- Obtenir des budgets décents qui prennent en compte les effectifs, les besoins des élèves et les moyens nécessaires à la pratique d'un métier en forte évolution.
- Améliorer les conditions de travail, proposer des modalités pour diminuer la charge de travail, en prenant en compte la santé et le respect des personnes dans l'optique des conclusions du rapport Papart et des recommandations de la SPG.
- Soutenir et défendre tous les collègues membres de la SPG.

Jacqueline Batschelet, Olivier Baud, Véronique Casetta Lapiere, Sabrina Duhoux, Maximilien Ferrillo, Julien Fiorina, Magali Jolti, Jessica Schwing, Nathalie Studli, Laurent Vité